MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE SUR LA

« PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE : TRAFIC DE DROGUES EN AFRIQUE DE L'OUEST, MENACE A LA STABILITE »

DECLARATION DE

S.E.M LEON H. KACOU ADOM
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES

New York, le 19 Décembre 2018

A vérifier au prononcé

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ma Délégation salue la tenue de cette séance d'information sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : trafic de drogues en Afrique de l'Ouest, menace à la stabilité ».

Elle félicite Monsieur Yuri Fedetov, Directeur Exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), pour la qualité de son exposé.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Le trafic de drogues représente aujourd'hui une urgence de santé publique et de sécurité nationale, voire même une source d'instabilité sous-régionale, parce qu'il affecte profondément le tissu social et compromet les efforts de gouvernance politique, économique et sociale des États.

Il se nourrit des vulnérabilités structurelles, des faiblesses du système social et pénal, de même que de la paupérisation grandissante, dont profitent les réseaux de narcotrafiquants et les groupes terroristes.

Jadis considérée comme une zone de transit pour certains stupéfiants, l'Afrique de l'Ouest est devenue de nos jours un pôle de production, un marché de consommation et un espace de destination de tous les types de drogues.

Dans leur lutte contre le fléau du trafic de drogues, les États d'Afrique de l'Ouest, déjà confrontés à des difficultés liées aux défaillances de leurs dispositifs de contrôle aux frontières, doivent faire face aux mutations des menaces sécuritaires du fait des alliances entre groupes terroristes et réseaux de narcotrafiquants.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Le phénomène de la drogue apparait comme l'une des causes principales des échecs scolaires et génère de nouvelles formes de violences urbaines qui affectent la sécurité et le bien-être des populations.

En outre, ce phénomène favorise l'émergence d'une économie criminelle qui, à travers le blanchiment d'argent, infiltre insidieusement le tissu économique des États, particulièrement dans les domaines des transports, de l'hôtellerie et de l'immobilier.

En Côte d'Ivoire, le Comité Interministériel de Lutte Anti-Drogue (CILAD) estime qu'environ 12% de la population âgée de 15 à 64 ans consomme des drogues, et évalue à 286 tonnes, la quantité de drogues saisie entre 2017 et le premier semestre de l'année 2018.

Dans un contexte d'affaiblissement de l'État central et d'affirmations, par la voie des armes, des irrédentismes tribaux et régionaux, les ressources tirées du trafic de drogues sont à la fois un enjeu et un levier important d'influence des dynamiques politiques locales et nationales.

En effet, en se substituant à l'État central, certains membres des élites locales et des groupes armés impliqués dans le trafic des drogues accroissent leurs influences sur les relations intra et intercommunautaires, ainsi que sur le jeu politique local.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Face à la menace que représente le trafic de drogues pour la stabilité en Afrique de l'Ouest, il revient aux États de la région la responsabilité première d'apporter des réponses, dans le cadre de stratégies nationales et sous-régionales.

En Côte d'Ivoire, la lutte contre le trafic, la production et la consommation de drogues est menée à la fois par le CILAD et les organisations de la société civile, à travers une approche fondée sur la prévention, la prise en charge et la répression.

S'agissant de la prévention, le Gouvernement multiplie les actions de sensibilisation sur les méfaits de la consommation de la drogue en synergie avec la société civile.

La prise en charge consiste en des interventions sanitaires et sociales assurées au sein de structures spécialisées telles que le Centre régional de formation à la lutte contre la drogue.

En ce qui concerne le volet répression, la stratégie nationale vise à traquer les trafiquants de drogues et à lutter contre le blanchiment d'argent, à travers la Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière (CENTIF).

Excellences Mesdames et Messieurs,

L'efficacité des stratégies nationales de lutte contre le trafic de drogues est tributaire de leur mise en cohérence avec les initiatives sous-régionales, appuyées par des partenaires importants tels que l'ONUDC.

A cet effet, la Côte d'Ivoire se félicite de la mise en place du « Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest (2016-2020) », en appui au « Plan d'action régional de la CEDEAO en matière de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, la criminalité organisée qui y est liée et l'abus de drogues en Afrique de l'Ouest ». Ces programmes traduisent la volonté des États d'Afrique de l'Ouest de renforcer la coopération régionale dans les domaines de l'échange d'informations, de la coopération judiciaire, de la lutte contre les flux financiers liés au trafic de drogues et de la prévention du détournement des intrants utilisés pour fabriquer des drogues.

De même, mon pays tient à saluer l'appui constant de l'ONUDC à ces plans régionaux, appui matérialisé, entre autres, par la création de services mixtes de contrôles portuaires et la mise en place d'un projet de communication aéroportuaire (AIRCOP) qui s'étend au-delà de l'Afrique de l'Ouest.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, mon pays tient à rappeler que, de l'engagement collectif des États de la région à fédérer leurs moyens, dépend grandement le succès de la lutte contre le trafic de drogues en Afrique de l'Ouest, gage de la préservation de la paix et de la stabilité dans la région.

Je vous remercie.